



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. générale
12 novembre 2015

Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et
politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

Quatrième session

Kuala Lumpur, 22–28 février 2016

Point 5 f) de l'ordre du jour provisoire*

**Programme de travail de la Plateforme : rapport
de cadrage révisé pour une évaluation
méthodologique des diverses conceptualisations
des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits**

**Cadrage de l'évaluation méthodologique sur les diverses
conceptualisations des multiples valeurs de la nature
et de ses bienfaits, y compris la biodiversité et les services
écosystémiques [(produit 3 d)]**

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. À sa troisième session, dans sa décision IPBES-3/1 sur le programme de travail pour la période 2014–2018 (sect. V, par. 3), la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a demandé au groupe d'experts établi un vue de réaliser le cadrage de l'évaluation méthodologique sur la conceptualisation des valeurs de la biodiversité et des bienfaits de la nature pour les êtres humains et d'élaborer un guide préliminaire, de remanier le rapport de cadrage pour l'évaluation méthodologique sur les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits, y compris la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques (voir IPBES/3/8), sur la base des observations reçues au terme d'un examen ouvert réalisé par les gouvernements et les parties prenantes, afin qu'elle l'examine à sa quatrième session.

2. Le rapport de cadrage de l'évaluation méthodologique sur les valeurs a été soumis aux gouvernements et aux parties prenantes pour examen du 26 février au 31 mars 2015. Les observations reçues ont été discutées par le groupe d'experts sur ce produit à sa réunion, tenue à Budapest du 8 au 11 juin 2015, et le document de cadrage a été révisé en conséquence. Par la suite, le document a été examiné par un groupe d'experts interne avant d'être soumis à un deuxième examen par les gouvernements et les parties prenantes du 28 septembre au 31 octobre 2015. Le document de cadrage a de nouveau été révisé à la lumière de ce deuxième examen ouvert. La présente note constitue le document de cadrage élaboré par le groupe d'experts conformément aux procédures d'élaboration pour la préparation des produits de la Plateforme (IPBES/2/9). Le guide préliminaire sur la conceptualisation des valeurs de la biodiversité et des bienfaits de la nature pour les êtres humains figure dans la note du secrétariat consacrée à la question (IPBES/4/INF/13).

* IPBES/4/1.

II. Portée, bien-fondé, utilité et hypothèses

A. Portée

3. Les objectifs de l'évaluation méthodologique proposée sont d'évaluer : a) les diverses conceptualisations des valeurs de la nature et de ses bienfaits, y compris la biodiversité et les services écosystémiques (approvisionnement, régulation et culture) conformément au cadre conceptuel de la Plateforme; b) les différentes méthodologies et approches de détermination de la valeur; c) les différents moyens de reconnaître, de concilier et d'intégrer les multiples valeurs et les méthodes de détermination de la valeur afin de faciliter la prise de décisions; et d) les lacunes relatives aux connaissances et aux données, ainsi que les incertitudes.¹

B. Limites géographiques de l'évaluation

4. L'évaluation permettra de déterminer les valeurs à intégrer dans la prise de décisions à toute échelle géographique, du niveau local au niveau mondial.

C. Bien-fondé

5. La conception actuelle de la gouvernance, des institutions et des politiques tient rarement compte des diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains². Les avantages de la prise en compte de la diversité et de la complexité de ces multiples valeurs sont nombreux : a) rendre visibles les différents types de valeurs et le large spectre des bienfaits de la nature; b) choisir et définir les méthodologies et approches appropriées de détermination de la valeur; c) identifier et résoudre les conflits inhérents pouvant naître des différentes perspectives sur les valeurs et la détermination de la valeur; d) autonomiser les individus et les groupes dont les voix ne sont généralement pas entendues ou prises en compte dans les discussions sur les valeurs; et e) offrir une vue large et équilibrée de la valeur qui étend la détermination de la valeur au-delà des évaluations et des analyses conventionnelles coût-avantage. La détermination de la valeur, si elle est effectuée en fonction du contexte, peut être une ressource vitale pour bon nombre de décideurs, notamment les gouvernements, les organisations de la société civile, les populations autochtones et les communautés locales, les gestionnaires des écosystèmes terrestres et marins, et le secteur privé, dans la prise de décisions en connaissance de cause.

6. Par conséquent, une évaluation critique des concepts et méthodologies se rapportant aux diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature (y compris la biodiversité et la structure et le fonctionnement des écosystèmes) et de ses bienfaits (notamment les services écosystémiques), fournira la base de connaissances pour guider l'utilisation d'outils d'aide aux politiques existants et l'élaboration plus poussée de ces outils, et aider à l'évaluation des sources d'informations pour les évaluations, en tenant compte des différentes visions du monde, des traditions culturelles, des cadres de politiques et des circonstances nationales.

7. Cette évaluation s'appuiera sur le guide préliminaire révisé (IPBES/4/INF/13) pour l'évaluation méthodologique sur les diverses valeurs de la nature et de ses bienfaits. Le guide préliminaire, mentionné dans la phrase précédente, n'a pas procédé à une évaluation critique des différentes méthodologies et approches de détermination de la valeur ou des moyens d'intégrer et de concilier, le cas échéant, la diversité des valeurs, ou de la manière dont les différentes visions et valeurs du monde sont incluses dans la prise de décisions ou entraînent l'évaluation des outils d'aide aux politiques et des options politiques. L'évaluation, qui tiendra également compte des expériences acquises dans le cadre des évaluations régionales et thématiques, débouchera sur des directives pratiques révisées.

8. L'évaluation et les directives révisées faciliteront la réalisation cohérente de l'évaluation mondiale, ainsi que toutes les autres évaluations futures de la Plateforme menées après la mise en œuvre du premier programme de travail (2014-2018), et seront axées sur la pertinence des conclusions pour un ensemble de parties prenantes. L'évaluation et les directives révisées faciliteront également les évaluations nationales, la formulation des politiques nationales et la mise en œuvre du programme de travail de la Convention sur la diversité biologique, notamment l'Objectif 1 d'Aichi pour la biodiversité, « D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable »,

¹ En utilisant le cadre de confiance de la Plateforme figurant dans le guide de la Plateforme concernant les évaluations (IPBES/4/INF/9).

² Le cadre conceptuel définit l'expression « nature et ses bienfaits aux êtres humains » et son utilisation dans le contexte de la Plateforme (décision IPBES-2/4, annexe).

et l'Objectif 2, « D'ici à 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées dans les stratégies et les processus de planification nationaux et locaux de développement et de réduction de la pauvreté, et incorporées dans les comptes nationaux, selon que de besoin, et dans les systèmes de notification », qui requièrent une évaluation, une synthèse et des communications concernant les multiples valeurs de la biodiversité.

9. L'évaluation débouchera sur l'élaboration d'outils et de méthodologies pour l'intégration d'un ensemble adéquat de valeurs biophysiques, sociales et culturelles, économiques, globales (y compris autochtones et locales) et ayant trait à la santé, dans la prise de décisions par un ensemble de parties prenantes, y compris les gouvernements, les organisations de la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales, les gestionnaires des écosystèmes terrestres et marins, et le secteur privé. La prise en compte des valeurs biophysiques, conformément au guide préliminaire, les reconnaîtra, mais n'impliquera pas une évaluation détaillée des liens au niveau des mécanismes entre les processus et fonctions écosystémiques et la fourniture des bienfaits aux êtres humains, qui constitue l'objet d'autres évaluations de la Plateforme.

10. Ce travail sera directement applicable aux travaux du groupe d'experts sur les outils d'aide aux politiques et les méthodologies³, et aux équipes spéciales sur les connaissances, les informations et les données⁴, les systèmes des savoirs autochtones et locaux et le renforcement des capacités. Il permettra d'identifier les lacunes pertinentes de connaissances, y compris les connaissances scientifiques, autochtones ou locales des communautés, ainsi que dans la pratique de la prise de décisions et dans les besoins de renforcement des capacités. En outre, il mettra en exergue les approches et méthodologies qui sont particulièrement utiles pour la reconnaissance et la conciliation des diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains.

11. L'évaluation sera basée sur la reconnaissance des vues, visions et approches culturellement différentes du monde pour réaliser une bonne qualité de vie dans le contexte du cadre conceptuel de la Plateforme.

D. Hypothèses

12. Le travail sera effectué par un groupe d'experts multidisciplinaire représentant un éventail de disciplines, telles que l'anthropologie, la biologie, les sciences de la communication, l'écologie, l'économie, les sciences environnementales, la géographie, le droit, la philosophie, les sciences politiques, la mise en œuvre des politiques, la psychologie, la sociologie, et les domaines pertinents de recherche interdisciplinaire, ainsi que les parties prenantes et les praticiens pertinents pour les décisions sur la biodiversité et les services écosystémiques (par exemple, les entreprises, les gouvernements et les organisations non gouvernementales) et les détenteurs de savoirs autochtones et locaux issus d'un ensemble de traditions culturelles. Ces experts seront désignés par les gouvernements et les parties prenantes de la Plateforme et sélectionnés par le Groupe d'experts multidisciplinaire conformément aux procédures d'élaboration des produits de la Plateforme, et s'appuieront sur les initiatives pertinentes antérieures ou en cours (voir paragraphe 21).

13. Les différentes visions du monde, disciplines et systèmes de savoirs seront reconnus dans chaque chapitre.

III. Descriptif des chapitres

14. L'évaluation comprendra un résumé à l'intention des décideurs et six chapitres contenant chacun un résumé analytique des principales conclusions et des messages les plus pertinents pour les décideurs.

15. Le chapitre 1 consistera en une introduction explicitant la pertinence des diverses conceptualisations des valeurs de la nature et de ses bienfaits pour la gouvernance et les institutions et les politiques dans différents contextes de prise de décisions, et les liens explicites avec le cadre conceptuel. Le chapitre fournira aussi une explication sur la manière dont il peut être utilisé en rapport avec le catalogue des outils d'aide aux politiques et des méthodologies de la Plateforme (produit 4 c)).

³ L'application des techniques de détermination de la valeur peut être considérée comme outil critique d'appui aux politiques, par exemple, analyse multicritères et analyse coût-bénéfice, entre autres, dans certains contextes de prise de décisions.

16. Le chapitre 2 évaluera la couverture des diverses conceptualisations des valeurs de la nature et de ses bienfaits aux êtres humains dans la littérature scientifique à travers, par exemple, les examens systématiques et la méta-analyse, ainsi qu'à travers des études de cas qualitatives associées aux savoirs autochtones et locaux, et une élaboration concrète des politiques, entre autres. Ce travail permettra d'identifier la manière dont les différentes visions du monde, associées à différents types de valeurs, ont été prises en compte dans les contextes de prise de décisions. Conformément au cadre conceptuel de la Plateforme et au guide préliminaire, la valeur portera essentiellement sur la nature, les bienfaits de la nature aux êtres humains, et une bonne qualité de vie; et les valeurs à considérer seront les valeurs intrinsèques, les valeurs instrumentales (y compris, par exemple, les valeurs d'usage et les valeurs de non-usage, les valeurs de legs, les valeurs d'option) et les valeurs relationnelles. Il examinera aussi la manière dont les comptes écosystémiques ont été intégrés dans les politiques nationales et les systèmes de comptes nationaux, selon les circonstances nationales. Il fournira également des informations qualitatives et quantitatives sur la manière dont l'inclusion des diverses valeurs dans les contextes de prise de décisions s'est opérée suivant : a) les échelles spatiales; b) les échelles temporelles; c) les échelles d'organisation sociale; et d) les types de parties prenantes, et la manière dont a) les changements environnementaux, b) les changements sociaux et les apprentissages sociaux, c) les relations de pouvoir, d) l'inclusion et l'agencement, et e) les institutions, formelles et informelles, ont eu un impact sur les valeurs en jeu dans les processus de prise de décisions.

17. Le chapitre 3 évaluera les différentes méthodologies et approches de détermination de la valeur, notamment biophysiques, sociales et culturelles, économiques, globales (y compris autochtones et locales) et ayant trait à la santé, ainsi que les approches pour l'intégration et la conciliation des différents types de valeurs. La perspective des différents genres et générations sera aussi considérée. Il s'appuiera sur une large revue des méthodologies et approches de détermination de la valeur qui ont été appliquées dans les différentes sources spécialisées d'information. Il mettra en exergue ces méthodes et approches qui permettent l'articulation, l'intégration et la conciliation des approches de détermination de la valeur, et la reconnaissance des différences intrinsèques entre les approches de détermination de la valeur, compte tenu des différentes visions du monde et des systèmes de savoirs. Il s'agira entre autres d'examiner la manière dont les différentes méthodes et approches aident à reconnaître et à gérer les conflits potentiels ou les synergies entre les valeurs des différents aspects de la nature pour différents acteurs et secteurs. Les conclusions majeures seront identifiées, surtout celles qui portent sur l'évaluation des liens entre différents types de valeurs suivant différentes visions du monde, et celles qui établissent le lien entre la nature, les bienfaits de la nature et une bonne qualité de vie.

18. Le chapitre 4 évaluera quantitativement et qualitativement les principales conclusions et leçons tirées des méthodologies et approches de détermination de la valeur couvertes dans les chapitres 2 et 3, et dans la prise de décisions et l'élaboration des politiques à différents niveaux et dans différents contextes (y compris communautaire, privé et public). Ceci permettra d'identifier les méthodes les plus communément utilisées et les méthodes qui peuvent être effectivement utilisées sous diverses contraintes (par exemple les contraintes financières ou de temps) pour établir le lien entre les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits à la gouvernance, aux institutions et aux politiques. Le chapitre évaluera également la manière dont les méthodologies et approches de détermination de la valeur s'attaquent aux différentes valeurs socialement partagées, y compris celles qui sont associées aux différentes notions d'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle (y compris les aspects de procédures, de reconnaissance et de distribution) ainsi que les implications méthodologiques de la prise en compte de l'équité entre les acteurs sociaux qui accordent de la valeur à une entité (la nature et ses bienfaits dans ce cas) de manière différente, même en s'accordant sur les types de valeurs qui sous-tendent le processus de détermination de la valeur. Une importance particulière sera accordée à ces méthodes qui, de l'avis des décideurs, ont réussi dans des contextes particuliers ou à des échelles spatiales, temporelles ou socio-organisationnelles particulières. Les principales conclusions seront identifiées, surtout celles qui portent sur l'identification des outils d'aide aux politiques et des approches qui se sont révélés efficaces.

19. Le chapitre 5 mettra l'accent sur les lacunes en matière de connaissances et de données et les incertitudes en ce qui concerne la conciliation et l'intégration des diverses conceptualisations des valeurs de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains dans la gouvernance, les institutions et les politiques pertinentes pour l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Il mettra en exergue : a) les types de conceptualisation de la valeur de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains, qui n'ont pas été explicitement examinés ou incorporés dans la prise de décisions; b) les types d'approches de détermination de la valeur ainsi que leur articulation, intégration et conciliation, qui sont sous-développés ou n'ont pas été explicitement incorporés dans la prise de décisions; c) les obstacles qui ont entravé l'incorporation des diverses conceptualisations des valeurs

de la nature et de ses bienfaits dans un ensemble de contextes et de niveaux de prise de décisions et d'élaboration de politiques, ainsi que leurs implications pour la durabilité; et d) les implications de la justice et de l'équité pour différentes parties prenantes dans l'application d'un sous-ensemble de valeurs au lieu de la totalité des valeurs pertinentes biophysiques, sociales et culturelles, économiques, globales (y compris autochtones et locales) et ayant trait à la santé, quand ces valeurs sont en jeu.

20. Le chapitre 6 mettra l'accent sur les besoins de renforcement des capacités et les étapes requises pour répondre à ces besoins, y compris les capacités d'adoption, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques. Il s'appuiera sur les conclusions des chapitres précédents et mettra en exergue les types de renforcement des capacités nécessaires pour : a) la reconnaissance explicite des différents types de conceptualisation de la nature et de ses bienfaits; b) les différents types de méthodologies et approches de détermination de la valeur nécessaires pour les refléter; et c) leur incorporation explicite dans les décisions et les politiques à différents niveaux et dans différents contextes.

IV. Principales informations à évaluer

21. Toutes les sources d'informations pertinentes seront évaluées, y compris les ouvrages et revues soumis à un examen par les pairs et la littérature grise, telle que les rapports d'évaluation, par exemple l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire et l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité ; le Système de comptabilité environnementale et économique des Nations Unies; le Programme des Nations Unies pour l'environnement; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; le Programme des Nations Unies pour le développement; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; la Banque mondiale (par exemple la comptabilisation de la richesse et l'évaluation des services écosystémiques); les évaluations régionales (par exemple, la cartographie et l'évaluation des écosystèmes de l'Union européenne et de leurs services); les évaluations nationales (par exemple, l'évaluation des écosystèmes nationaux du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); les organisations non gouvernementales nationales et internationales; et les savoirs autochtones et locaux (conformément aux recommandations de l'Équipe spéciale sur les systèmes de savoirs autochtones et locaux).

V. Structure opérationnelle

22. La structure opérationnelle comprendra un groupe d'appui technique (au moins un administrateur équivalent plein temps et un fonctionnaire d'administration équivalent plein temps). Le Groupe d'experts multidisciplinaire choisira 2 ou 3 coprésidents, 60 auteurs et 12 éditeurs-réviseurs, conformément aux procédures d'élaboration des produits de la Plateforme. Les coprésidents et le groupe d'appui technique auront des capacités de facilitation avérées pour assurer la communication entre les disciplines et les secteurs, ainsi que l'incorporation des différents types de connaissances détenues par les participants.

23. Les coprésidents seront issus de disciplines différentes, à savoir, biophysique/géographie, sciences sociales et humanités, avec une solide expérience en matière d'incorporation d'une diversité de valeurs de la nature et de ses bienfaits. Chaque chapitre aura 2 ou 3 auteurs coordonnateurs principaux, 7 ou 8 auteurs principaux et 2 éditeurs-réviseurs. Les experts seront issus des milieux universitaires, des principaux groupes des parties prenantes et des détenteurs de savoirs autochtones et locaux pour garantir une large couverture des différentes visions du monde. Les auteurs seront issus des cinq régions des Nations Unies, d'un ensemble de disciplines, et seront invités à diriger différentes sections de chaque chapitre.

24. Le comité de gestion comprendra le groupe d'appui technique, les coprésidents et un auteur coordonnateur principal par chapitre, ainsi que deux membres du Groupe et un membre du Bureau.

VI. Déroulement et calendrier des travaux

25. Le déroulement et le calendrier des travaux proposés pour la préparation et l'établissement du rapport d'évaluation méthodologique sont résumés dans le tableau ci-dessous :

<i>Calendrier</i>	<i>Actions et arrangements institutionnels</i>
Février	La Plénière, à sa quatrième session, examine et approuve le rapport de cadrage.
Mars à mi-avril	Le président, par l'intermédiaire du secrétariat, invite les gouvernements et les autres parties prenantes à désigner des experts (coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs) pour réaliser l'évaluation sur la base du rapport de cadrage approuvé par la Plénière à sa quatrième session.
Mi-mai	Le Groupe choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs en appliquant les critères de sélection approuvés.
2016 Avril-juin	Le groupe d'appui technique est mis en place, et la réunion du comité de gestion est organisée pour préparer la première réunion des auteurs, avec le groupe d'appui technique.
Mi-juillet	La première réunion des auteurs est tenue afin d'élaborer plus avant le plan annoté ainsi que les sections et les chapitres et d'attribuer les rôles et les responsabilités dans la rédaction.
Août-novembre	Un premier projet de rapport d'évaluation est rédigé.
Fin décembre à mi-février	L'examen collégial par les experts se déroule.
Mi-mars	La deuxième réunion des auteurs est tenue afin de se pencher sur les observations formulées lors de l'examen et de préparer le deuxième projet de rapport d'évaluation et un premier projet de résumé à l'intention des décideurs.
Avril-juillet	Le deuxième projet de rapport d'évaluation et le premier projet de résumé à l'intention des décideurs sont rédigés.
Août-septembre	Le deuxième projet de rapport d'évaluation et le premier projet de résumé à l'intention des décideurs sont examinés par les gouvernements et les experts.
Début octobre	La troisième réunion des auteurs est tenue afin de se pencher sur les observations formulées lors de l'examen et de préparer le projet final de rapport d'évaluation et le projet final de résumé à l'intention des décideurs.
2017 Octobre à mi-décembre	Le projet final de rapport d'évaluation et le projet final de résumé à l'intention des décideurs sont rédigés.
Mi-décembre	Les documents finaux sont transmis au secrétariat pour édition et traduction.
Mi-février	L'évaluation, notamment le résumé à l'intention des décideurs, est soumise aux gouvernements pour examen final avant la session plénière (6 semaines avant la sixième session de la Plénière).
Début mars	Les gouvernements transmettent leurs observations finales sur le résumé à l'intention des décideurs en vue des préparatifs de la sixième session de la Plénière.
Fin mars (provisoire)	La sixième session de la Plénière a lieu.

VII. Coûts estimatifs

26. Le tableau ci-dessous présente les coûts estimatifs de la préparation et de la réalisation du rapport d'évaluation méthodologique⁵.

(en dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Éléments de coûts</i>	<i>Hypothèses</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
2016	Première réunion du comité de gestion à Bonn	Coûts de la réunion (3 jours, 4 participants) Voyages et indemnités journalières de subsistance	0 11 250

⁵ Le budget prend pour hypothèse qu'un maximum de 75 % des auteurs et des membres du Groupe sont financés par le Fonds d'affectation spéciale, et que le reste est autofinancé.

<i>Année</i>	<i>Éléments de coûts</i>	<i>Hypothèses</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
		(3 x 3 750 dollars)	
	Première réunion des auteurs	Coûts de la réunion (1 semaine, 68 participants) (25 % en nature)	15 000
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (51 x 3 750 dollars)	191 250
	Appui technique	1 poste d'administrateur équivalent plein temps (50 % en nature)	75 000
2017	Deuxième réunion des auteurs	Coûts de la réunion (1 semaine, 80 participants) (25 % en nature)	18 750
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (60 x 3 750 dollars)	225 000
	Troisième réunion des auteurs	Coûts de la réunion (1 semaine, 30 participants) (25 % en nature)	7 500
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (23 x 3 750 dollars)	86 250
	Appui technique	1 poste d'administrateur équivalent plein temps (50 % en nature)	75 000
	Communication et sensibilisation		117 000
2018	Appui technique	3 mois, 1 poste d'administrateur équivalent plein temps (50 % en nature)	18 750
	Participation des coprésidents et des auteurs à la sixième session de la Plénière	Voyages et indemnités journalières de subsistance (9 x 3 750 dollars)	33 750
Total			874 500

VIII. Communication et sensibilisation

27. Le rapport d'évaluation et son résumé à l'intention des décideurs seront publiés, et le résumé à l'intention des décideurs sera disponible dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Ces rapports seront mis à disposition sur le site Internet de la Plateforme (www.ipbes.net). Conformément à la stratégie de communication de la Plateforme, des forums internationaux pertinents seront identifiés et les conclusions du rapport et le résumé à l'intention des décideurs y seront présentés. Il s'agit notamment des symposiums scientifiques nationaux et internationaux et des réunions des accords environnementaux multilatéraux relatifs à la biodiversité, des organismes des Nations Unies, du secteur privé et des organisations non gouvernementales.

IX. Renforcement des capacités

28. Les activités de renforcement des capacités seront organisées conformément au plan de mise en œuvre de l'équipe spéciale sur le renforcement des capacités (par exemple le programme de bourses).